

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# LANCEMENT DU NOUVEAU LOGO "ALIMENTATION DU TOUT-PETIT" UN REPÈRE POUR AIDER LES PARENTS À BIEN ALIMENTER LEUR ENFANT ÂGÉ DE 0 À 3 ANS

Les chiffres cités dans le présent communiqué sont extraits de l'Etude OpinionWay Aliments infantiles et normes AFNOR<sup>1</sup> réalisée en juillet 2018

Paris, le 16 octobre 2018 – La norme AFNOR NF V90-001 et son logo aideront désormais les parents à choisir plus facilement les produits répondant aux besoins nutritionnels et aux exigences de sécurité alimentaire de l'enfant âgé de 0 à 3 ans. Fruit d'un travail réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés par l'alimentation infantile et sous l'égide de l'organisme de normalisation AFNOR, elle se veut une réponse aux attentes et interrogations des parents sur la bonne manière d'alimenter leur enfant en bas âge.

### Pourquoi une norme AFNOR et un logo dans un secteur déjà très réglementé ?

- > Plus de 9 parents sur 10 (93%) rencontrent des difficultés pour alimenter leur enfant âgé de 0 à 3 ans, s'interrogeant notamment sur les quantités (73%) mais également sur la qualité et le niveau de sécurité (70%) des aliments à lui donner.
- > 8 parents sur 10 ont déjà alimenté leur enfant de moins de 3 ans avec les mêmes aliments que ceux qu'ils consomment eux-mêmes, 58% le faisant de manière quotidienne. En magasin, 70% des répondants ne savent pas quel produit alimentaire acheter à leur enfant en dehors du rayon "bébé".
- > 6 parents sur 10 (61%) ont déjà acheté un produit alimentaire qui s'est avéré non adapté à leur enfant<sup>2</sup>.

Les enquêtes menées régulièrement par le Secteur Français des Aliments de l'Enfance auprès des parents ont révélé une méconnaissance de la réglementation qui encadre l'alimentation infantile et des garanties nutritionnelles et sanitaires qui la caractérise. Les parents sont, par exemple, très nombreux à craindre la présence dans les aliments de l'enfance de colorants et de conservateurs, alors même que la réglementation en interdit totalement l'usage.

Ces études ont également fait ressortir qu'il existe chez les parents un sentiment d'être mal informés, notamment lors de l'étape-clé de la diversification alimentaire. Ils ont aussi tendance à choisir pour leur « tout petit » des produits alimentaires destinés aux enfants plus grands, simplement parce leur habillage visuel (dessins et couleurs) les rattache à l'univers de l'enfance.





La démarche de normalisation, qui a fédéré et impliqué l'ensemble des acteurs du secteur aussi bien publics que privés permettra aux parents de s'y retrouver plus facilement et de choisir des produits adaptés grâce au logo qui lui est associé. Cette démarche permet de valoriser les efforts particuliers qui sont faits pour proposer aux bébés des produits adaptés à leurs besoins. Grâce à ce logo les parents savent que le produit convient à leur enfant.

**Près de 7 parents sur 10 (67%) sont en attente d'information spécifique sur l'alimentation de l'enfant entre 0 et 3 ans**

- > **88% des parents manifestent un intérêt pour un support documentaire qui réunirait toutes les informations sur l'alimentation de l'enfant de 0 à 3 ans.**
- > **84% des parents se prononcent en faveur de l'apposition d'un logo sur un produit convenant à l'alimentation d'un enfant âgé de 0 de 3 ans.**

Les parents interrogés évoquent également une difficulté à nourrir leur enfant en fonction des étapes de sa croissance de 0 à 3 ans : qualité nutritionnelle, texture et taille des portions font notamment l'objet de nombreux questionnements. Interrogés sur l'intérêt qu'ils voient à l'apposition d'un logo sur les produits qui peuvent être consommés par leur enfant de moins de 3 ans, ils mentionnent la certitude d'acheter un produit adapté à leur enfant (90%) et la possibilité de donner des instructions claires aux tierces personnes qui peuvent être amenées à le garder (86%). Ils citent également la possibilité de faire les courses plus facilement (86%). Ils sont par ailleurs 67% à souhaiter avoir accès à des informations sur l'alimentation de l'enfant.

**Un site internet informatif labellisé Santé Publique France, un gage de confiance pour 82% des parents !**

La démarche de normalisation comprend un important volet pédagogique. En accompagnement de la norme AFNOR et du logo qui lui est associé, un site internet d'information a été conçu : [www.alimentationdutoutpetit.fr](http://www.alimentationdutoutpetit.fr).

Ce site informe sur les bonnes pratiques alimentaires chez l'enfant de moins de trois ans, à tous les stades de son développement.

Compte tenu de la conformité de son contenu avec les recommandations du Ministère de la Santé, et de ses qualités pédagogiques, le site Internet d'information [www.alimentdutoutpetit.fr](http://www.alimentdutoutpetit.fr) est **le premier site d'information créé par des opérateurs privés ayant obtenu l'autorisation d'apposer le logo PNNS**.

**CONTACTS PRESSE**

**Agence LJ COM**

Lucie BLAISE - [l.blaise@ljcom.net](mailto:l.blaise@ljcom.net) - 01 45 03 60 14

Victoire AZIABOU - [v.aziabou@ljcom.net](mailto:v.aziabou@ljcom.net) - 01 45 03 60 11

Anne-Laure BRISSEAU - [al.brisseau@ljcom.net](mailto:al.brisseau@ljcom.net) - 01 45 03 50 36

1-Etude OpinionWay Aliments infantiles et normes AFNOR réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1003 parents d'enfants âgés de 0 à 36 mois. Un redressement a été effectué sur les critères de sexe, d'âge, profession, région et catégorie d'agglomération (Source des quotas : INSEE 2012). OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252. L'échantillon a été interrogé par internet sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) via le panel OpinionWay. Les interviews ont été réalisées du 12 juillet 2018 au 01 août 2018.

2-En termes de composition, goût, ou taille des morceaux.

